

Le mot du Maire

Gracieuses, Gracieux

En mon nom, celui du conseil municipal, du CCAS et de tout le personnel communal, permettez-moi de vous adresser nos meilleurs vœux de bonne et heureuse année et surtout de bonne santé.

Cette nouvelle année va être placée sous le signe des projets. Un programme de voirie sera mis en œuvre comme tous les ans ainsi qu'un programme de réfection ou création de trottoirs sur 3 ans.

L'agenda d'accessibilité et déplacement des personnes à mobilité réduite se poursuit avec cette année la modification des accès à la mairie, ainsi qu'aux terrains de football.

Notre attention se portera également sur l'état de la salle de sports et en particulier de ses allées de boules qui sont très appréciées.

La fibre optique arrive enfin sur notre commune. Chaque particulier va pouvoir choisir son opérateur, courant janvier pour le réseau souterrain et dès le 1er semestre pour l'aérien.

Au mois d'avril l'association Camélia organise une grande fête qui mettra en valeur son chemin remarquable. Un concours d'épouvantails va être lancé, fabriqués avec des objets recyclables seront exposés dans le chemin, et un jury sous la présidence de M. Le Lay passera les évaluer. Je vous invite à participer et pourquoi pas avec l'aide de vos enfants ou petits-enfants. Ce même dimanche un salon littéraire sera ouvert au public à la salle multiculturelle «Voyage autour de soi, Grâces aux livres» organisé par l'association des écrvians bretons et la municipalité.

L'AS Grâces fête ses 50 ans et vous pouvez vous attendre à une fête exceptionnelle.

Enfin, nous allons mettre en route un projet important. Ce projet concerne l'école élémentaire qui aboutira, soit à la rénovation de l'école ou à la construction d'une école neuve. Les réunions de travail vont commencer en ce début d'année. Notre souhait est que le choix final soit mis en route pour la fin de l'année.

Bloavez mad ha yec'hed mat d'an holl.

Bulletin Municipal Janvier 2017 . N°52 Édité par la mairie de Grâces

A<mark>g</mark>enda de février à août 2017

Février

05/02/2017: Tréteaux Guingampais, théâtre

25/02/2017 : ACL, soirée cabaret

Mars

04/03 et 05/03/2017 : Festival autour d'elle

25/03/2017 : APE GRÂCES repas

Avril

02/04/2017 : salon du livre

07/04/2017 : Collège A. Camus soirée crêpes

15/04/2017 : Grâces culture et multimédia, théâtre

16/04/2017 : foire à tout

Mai

13/05/2017: OHPG concert

14/05/2017 : club des Grâcieux bal

18-19/05/2017 : AR KANSON chorale scolaire 22/05/2017 : AR KANSON chorale scolaire

Juin

04/06/2017 : club des Grâcieux bal 05/06/2017 : Donneurs de sang loto 17/06/2017 : Kermesse des écoles

21/06/2017 : GUINGAMP COMMUNAUTE école de musique concert

24/06/2017 : Grâces en fête

fin juin : exposition des élèves de l'Alimentation culturelle

Juillet

01/07/2017 : AS GRÂCES, 50 ans du club

Appel aux artistes amateurs

Peintres, sculpteurs, dessinateurs amateurs de Grâces, notre salle vous est gracieusement et grande ouverte pour exposer vos oeuvres.

Contactez la mairie sans hésiter

Permis de construire délivrés en 2016

M. CHENUT et Mme JULOU, 14 Kerbost, Construction d'une maison d'habitation, M. HERVE Marc,30 rue Brugou Bras, Modification permis, rénovation bâtiment, création de 2 garages et création d'une extension sur une longère,

SCCV SALINA, 12 rue Angéla Duval, Modification permis résidence services non médicalisée SCI MGN M NAEL, 21 rue de l'Eglise, Extension logement,

M HERFRAY et Mme JESTIN, 2 Allée des Noisetiers, Extension maison d'habitation M et Mme BOUTIER, rue du Brugou Bras, Modification implantation maison d'habitation Mme QUEMENER Isabelle, 18 Route de Gurunhuel, Construction d'une maison d'habitation Mme GERMAIN Gaëlle, Lotissement Le Bosquet, Construction d'une maison d'habitation M. LE VERGE et Mme FOUCHET, 6 rue Angéla Duval, Construction d'une maison d'habitationM. GNANHOUAN Gérard, Lotissement Le Bosquet, Construction d'une maison d'habitation

M LE GUILLOU Claude, 42 rue de St Jean, Extension d'une maison d'habitation M. et Mme BOUTIER Laurent, rue du Brugou Bras, Construction d'un garage en annexe Mme LE ROUX et M. ZEREN, Lotissement Le Bosquet, Construction d'une maison d'habitation,

M. PERENNES et Mme BLEJEAN, 6c rue Lan Brugou, Construction d'une maison d'habitation SCI MES PETITS POUSSINS M BUSCAIL, rue de Lan Brugou, Construction d'une maison d'habitation

Conseil municipal du 30 septembre 2016



Projet d'école élémentaire nouvelle

Dans le cadre du projet de nouvelle école élémentaire, un comité consultatif va être créé afin de travailler sur l'opportunité d'une rénovation de l'école actuelle ou sur la construction d'une nouvelle école.

Ce comité serait constitué de 6 élus de la majorité, 1 élu du groupe indépendant, 2 élus de la minorité, 2 enseignants, 1 parent d'élève issu du conseil d'école, le délégué de l'éducation nationale, la Secrétaire Générale et la Responsable du service scolaire/périscolaire. Seront également associés par la suite l'Assistant à Maîtrise d'Ouvrage et l'Architecte.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, valide la composition du comité. Les élus seront Yannick LE GOFF, Michel LASBLEIZ, Alain LACHIVER, Jean Yves PERU, Patrick CRASSIN, Nolwenn BRIAND, Isabelle CORRE, Jean Pierre BOLLOCH et Daniel LE GUEN.

Comité consultatif Sécurité Routière

Monsieur le Maire souhaite qu'un comité consultatif soit mis en place afin de travailler sur la sécurité routière. Il pourrait être constitué d'élus et des référents de quartiers déjà désignés.

Monsieur le Maire demande au conseil municipal de se prononcer sur la création de la composition de ce comité consultatif pour la sécurité routière.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, valide la composition et désigne Yannick LE GOFF, Jean Yves PERU, Michel LASBLEIZ, Sylvie SALIOU, Alain LACHIVER, Marie Angèle COMMAULT, Isabelle CORRE et Jean Pierre BOLLOCH pour siéger dans ce comité

Recherche géophysique aérienne par électromagnétisme – interdiction de survol

Le conseil municipal par 18 voix contre une décide d'interdire de survol du territoire de la commune de Grâces par des engins et aéronefs opérant des prospections géophysiques aériennes par électromagnétisme et notamment par des engins de la société Variscan Mines ainsi que d'autoriser le maire à prendre un arrêté de police en ce sens.

Rémunération des intervenants pour les activités périscolaires

Monsieur LACHIVER informe qu'une réunion entre les 6 mairies s'est tenue le 27 septembre afin d'étudier la possible revalorisation du montant de l'indemnité versée aux intervenants dans le cadre des activités périscolaires (Taps). Ce montant est actuellement de 20 € brut de l'heure.

Il a été décidé de passer à une rémunération des associations de 22,50 € de l'heure. Les intervenants recrutés par les mairies sur des contrats d'accroissement d'activités seront quant à eux rémunérés sur le grade d'adjoint d'animation principal de 1ère classe. Après en avoir délibéré, le conseil municipal, par 15 voix POUR et 3 ABSTENTIONS, valide le nouveau montant de la rémunération des intervenants des associations et celle des intervenants recrutés par la mairie.

Subvention exceptionnelle Italie

Le Secours Populaire a transmis une demande de subvention pour aider à secourir les Italiens suite au tremblement de terre qui s'est produit dans le nord de l'Italie dans la nuit du 24 août dernier. Monsieur le Maire propose de leur verser une subvention exceptionnelle de 300 €, ce qui est validé par le conseil municipal par 18 voix et une abstention.

Tarifs cantine, ALSH 2016-2017

Tarifs CLSH 2017 à la journée avec repas						
Jusqu'à 512	513 à 762	763 à 1012	1013 et au-dessus			
4,59 €	6,12 €	8,16 €	9,18 €			
Tarifs CLSH 2017 à la journée sans repas						
3,06 €	5,10 €	6,12€	7,14 €			
Tarifs cantine						
1,53 €	2,27 €	2,65€	3,06 €			
Une heure de g	garderie					
0,76 €	1,22 €					
Tarif repas adulte						
Repas des professeurs et agents CAT B&A : 5 €						
Agents CAT C		:3€				
les tarifs sont calculés selon le quotient familial						

Conseil municipal du 18 novembre 2016

Nouvelles modalités de traitement des cartes nationales d'identité - motion

Le Préfet des Côtes d'Armor a informé les maires de la mise en œuvre du plan préfecture nouvelle génération et plus particulièrement des nouvelles modalités de traitement des demandes de cartes nationales d'identité. Les habitants de Grâces seraient donc obligés d'aller à la mairie de Guingamp, sachant qu'environ 130 demandes de cartes d'identité sont traitées à la mairie de Grâces chaque année. Le maire propose au conseil municipal d'émettre le souhait que Grâces conserve cette mission.

Renouvellement de la convention avec SACPA

La commune passe, depuis 2004, une convention avec la société SACPA (Chenil Service) afin de répondre aux obligations réglementaires qui imposent aux communes d'avoir leur propre service de fourrière ou d'adhérer à une structure à vocation communautaire ou départementale.

Chenil Service propose à la commune de renouveler le contrat de prestations de services, relatif à des missions de service public, à savoir « Capture, ramassage, transport des animaux errants et/ ou dangereux sur la voie publique, ramassage des cadavres d'animaux et gestion de la fourrière animale».

Ce service coûtera à la commune la somme de 1,09 € hors taxe par habitant et par an. Pour 2 532 habitants (population totale INSEE), le montant à régler est de 2 758.88 € HT soit 3 311.86 € TTC.

Demande de subvention de l'association « les amis du patrimoine de Loc-Envel »

L'association « Les Amis du patrimoine de Loc-Envel » a fait parvenir une demande de subvention afin de financer les diverses actions entreprises ainsi que la demande d'expertise indépendante permettant de discuter des données techniques avancées par Variscan et dans le but de lancer un recours en annulation du PERM de Loc-Envel. Il est décidé de leur verser une somme de 150 €.

Subvention exceptionnelle pour PICA

Une demande de subvention exceptionnelle de la part de l'association PICA a été demandée en mairie. Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité accepte que soit versée une subvention exceptionnelle de 300 € à l'association PICA

Conseil municipal du 19 décembre 2016

Recensement de la population :

Création de cinq emplois pour le recensement de la population 2017

Pour réaliser le recensement de la population il faut recruter les agents recenseurs sur des contrats portant recrutement d'un agent recenseur. La durée des contrats sera la suivante : du 06 janvier au 18 février 2017. En effet, les agents devront assister le 6 janvier 2017 à la première demi-journée de formation. La deuxième ayant lieu le 13 janvier 2017.

Rémunération des agents recenseurs

Feuille de logement : 1,30 € Réponse internet : 1,70 €

Logement à reconnaître : 0,52 €

Fiche de logement non enquêté : 0,84 €

Bulletin individuel: 1,36 €

Dossier d'adresse collective : 1,15 € Prime de fin de recensement : 125,86 € Séance de formation (1/2 journée) : 52,44 €

Indemnité kilométrique secteurs urbains : 120,00 € Indemnité kilométrique secteur rural : 160,00 €

Création de la communauté d'agglomération Guingamp Paimpol Armor Argoat agglomération – élection des délégués de la commune

Les 2 conseillers municipaux qui vont siéger au sein du conseil communautaire de Guingamp Paimpol Armor Argoat Agglomération sont Yannick LE GOFF et Isabelle CORRE

Ouverture des dimanches en 2017

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, par 12 voix pour et 7 contre autorise que les commerces du secteur de la grande distribution soient ouverts les 3 septembre, 10 septembre, 17 décembre, 24 décembre et 31 décembre 2017 et autorise que le salon des entreprises de la Zone Industrielle de Grâces se tienne le week-end des 4 et 5 mars 2017.

Columbarium:

Tarifs Cimetière 2017

Ces tarifs n'ont pas été augmentés depuis 2011

Concessions:

Concession pour 15 ans : 80 €

Concession pour 30 ans : 130 €

Columbarium pour 15 ans : 200 €

Columbarium pour 30 ans : 300 €

Concession pour 50 ans : 180 €

Cavurnes:

Cavurne pour 15 ans sans plaque : 300 € Cavurne pour 15 ans avec plaque : 430 € Cavurne pour 30 ans sans plaque : 480 € Cavurne pour 30 ans avec plaque : 610 €

Tarifs bâtiments communaux 2017

Ancienne salle des fêtes

Prestations	Grâcieux	Extérieurs	
Location 2 jours de suite (avec vaisselle)	280 €	315€	
Location une journée (avec vaisselle)	170 €	205€	
Location une journée (sans vaisselle)	139 €	139€	
Location 2 jours de suite (sans vaisselle)	207€	207 €	
Apéritif	71 €	71 €	
Réunion association	Gratuit	71 €	
Caution	500€	500 €	

La salle du presbytère

Manifestation	Tarifs
Journée	69€

La bibliothèque communale

adhésion	Tarifs
annuelle familiale	10.40 €
annuelle individuelle	4.50 €

La salle des associations

Manifestation	Horaires	Tarifs	
Journée	9h à 9h	141 €	
Week-end ou 2 jours de suite	13h à 19h	207 €	
1/2 journée		70 €	
Caution		500€	

Le tennis

Manifestation	Tarifs
abonnement annuel	116 €
1 heure	6,50 €
heure de tennis pour les ad- hérents du club	3.50 €

Observations:

Chaque association de Grâces bénéficie d'une journée gratuite par an pour leur AG et réunions diverses.

Grande salle de 9 h à 9 h (sauf 1/2 journée de 14 h à 19 h)					
Grande sane de 3 n a 3 n (Sadi 112 journée de 14 n a 13 n)					
Manifestation tout inclus	Grâcieux	C.D.C	Extérieurs	Remarques	
Location 2 jours de suite	568 €	631 €	700€		
Location 1 jour	399 €	460 €	527 €		
Location 1/2 journée	139 e	144 €	149 €		
Réveillon dansant	624 €	631 €	643 €		
Manifestations sans options	Manifestations sans options				
631 €Bal, Fest-Deiz, Loto, soirée dansante	287 €	346 €	412€		
Foire, brocante, salon, show room	230 e	266 €	309 €		
AG, conférence, congrès, réunion, tournois	230 €	266 €	309€		
Arbre de Noël	143 €	175€	237 €	Gratuit pour les écoles de Grâces	
Manifestation culturelle	143 €	175€	237 €	Théâtre, cabaret, autres manifestations culturelles	
Concert	737 €	747 €	759 €		
Options Pack cuisine	50 €	60 e	70 €		
Pack café - apéritif	30 €	40 €	50 €		
Pack sono, informatique, vidéo	30 €	40 €	50 €		
Petite salle de 9 h à 19 h					
Manifestation	Grâcieux	C.D.C.	Extérieurs		
Repas-buffet-apéritif	139 €	144 €	149 €		
Week-end ou 2 jours de suite	209€	211 €	214 €		

Observations:

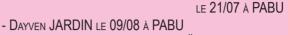
- Chaque association de Grâces bénéficie d'une journée gratuite par an, tout inclus.
- La petite salle est louée sans cuisine et sans vaisselle
- Caution de 1 000 €

État civil Du 1^e janvier au 31 décembre 2016

Naissances

18 naissances hors commune

- BÉRÉNICE NOT CHAOU LE 13/01 À SAINT BRIEUC
- Lola, Thérèse, Louise GUIOMARD LE 08/01 à PABU
- RAFAEL NYAMSIN LE 16/02 À PABU
- NOAH, MATHIEU, STÉPHANE LE ROUX LE 07/03 À PABU
- THIAGO, ESTEBAN MARCOS LE 17/03 À PABU
- -I SLEM GEFFROY LE 29/03 À PABU
- -I LLIAM, CHARLES, BRUNO RIVOAL LE 28/04/2016 à PABU
- ELISE JEANNE LE 02/05 À PABU
- ANNA, PATRICIA, SYLVIE ZIEGLER LE 21/05 À PABU
- Tom FÉON LE 05/06 à PABU



- MARGOT, LAURENCE, THÉRÈSE, MICHELLE HUET CAMUS

- MASON PRESTOT LE 27/08 À PLOËRMEL
- LOUNIS PECHARD LE 29/08 à PLERIN
- SWANN LE BARS LE 05/09 à PLERIN
- AGATHE BOUSTOULLER LE 19/09 À PABU
- CRYSTAL, LOUISE TEXIER STEUNOU LE 27/09 À PABU
- MALO GUILCHER LUBIN LE 18/12 À PABU

Une naissance commune

- ELISE LEGOUFFE LE 13/03



8 Mariages

- M. Patrice, Louis, Hennio COURTIN et Mme Marie-Yvonne LE BON LE 09/01
- M. YOANN, BRUNO RIVOAL ET MME AURORE, AURÉLIA, SARAH VACHERAND LE 09/04
- M. Steeve ROBIC et Mme Audrey, Jeannine, Martine, Marion CLEMENT le 23/04
- M. Dominique LE PEILLET et Mme Anne, Rolande, Marie, Odile RICHARD le 30/04/
- M. BILAL BELBACHIR ET MME SALOUA EL AMRAOUI LE 09/07/2016
- M. Philippe, Jacques, François, Michel LE BRUN et Mme Virginie, Floriane, Renée MERCIER le 13/08
- M. MATHIEU PAUGAM ET MME KATY LE HIR LE 27/08/2016
- M. JEAN, YVES GAURY ET MME STELLA, YVETTE, ERIKA BUTON LE 10/09

33 Décès

MME ANDRÉ MARIE, JEANNE VEUVE BODIN

M. BALANGER Maurice, François, Louis

M. BODIN JOSEPH, MARIE, CHARLES

M. BOUGET HENRI, DÉSIRÉ, MARIE

MME CAPITAINE EMMA, JEANNE, MARIE VEUVE BOUT MME BRIAND EMILIENNE, YVONNE, MARIE, THÉRÈSE ÉPOUSE COADOU

MME LE NEINDRE ODETTE, MARIE, YVONNE VEUVE CONAN

MME MADEC RENÉE, MARIE, JOSÈPHE VEUVE CORRE MME VIGNUDA NICOLE, ANITA VEUVE COURTIN MME COUZIC LILIANE, ELIZABETH, ANNE, MARIE VEUVE **REGNIER**

M. DUBUS THIERRY, YVES

MME SÉBILLE YVONNE, EUGÉNIE VEUVE FÉJEAN MME FRANÇOIS FRANÇOISE, ALLIETTE, CÉCILE ÉPOUSE WALLERANT

M. GLORENNEC YVES, MARIE

M. GOSSIN ALAIN, ANDRÉ, JOSEPH

MME GUILLOSSOU EMMA, MARIE VEUVE LE MAUX

M. HELLOU JEAN, PIERRE, FRANÇOIS, MARIE MME RAZER JEANNINE VEUVE HÉMON

MME LE SAINT MARIE, NOËLLE ÉPOUSE LANCIEN

M. LANCIEN RENÉ, JOSEPH

MME LE BERVET JEANNE, FRANCINE, MARIE VEUVE TOUZET

MME MENGUY ANNE ÉPOUSE LE CORRE

M. LE FRIEC BERNARD, FRANÇOIS, MARIE

MME LE MOAL LILIANE, JEANNINE, MARIE VEUVE LE GOUALHER

M. LE GRAËT MARCEL, ERNEST, MARIE

M. LE GUERN René, Louis, Yves

M. LIGERON ROBERT, GILBERT

M. LOBRY MARCEL

M. LOZAC'H ANDRÉ

M. POULICHET JACQUES, JEAN, ALBERT MME RAMES GEORGETTE, ELISABETH

MME RICHARD AUDREY

M. VINCENT ANDRÉ

Voyage autour de chez soi Grâces aux livres

L'association des écrivains bretons et la municipalité organisent pour le première fois de son histoire un salon du livre

Une trentaine d'auteurs du pays de Guingamp sera présent et deux conférences seront organisées

Les enfants ne seront pas oubliés puisqu'un coin lecture sera installé et les élèves de la classe de Jean-Pierre Monnier présenteront leur travail en lien avec la semaine contes et légendes qu'ils effectueront juste avant le salon.



L'association Grâces détente assurera la décoration des stands des écrivains avec des bouquets fleuris sur le thème du camélia

2 avril

Ce salon sera jumelé avec la fête des épouvantails en lien avec les camellias. Cette grande fête aura lieu le 2 avril dans l'espace

Réglement du concours d'épouvantail

Organisé par l'association Camellia du pays de Guingamp ouvert aux institutions, aux associations et aux particuliers des six communes, membres de la communauté de Guingamp.

multiculturel et autour du chemin des camellias.

Les épouvantails seront exposés au public sur les espaces communaux plantés de camellias au sein des 6 communes.

L'inscription est gratuite et le bulletin est disponible en mairie jusqu'au 10 mars

Un jury, présidé par Jacques Le Lay, président de l'association Camellia, sera composé de membres de l'association et de représentants des communes. www. camellia.bzh



Une tralade contée sur le thème des contes et légendes, se déroulera sur le sentier du camellia, où seront exposés les épouvantails réalisés dans le cadre du concours mis en place pour la fête des épouvantails des 1er et 2 avril.

La remise des prix se déroulera dans la salle des fêtes « Lann vihan » de Plouisy le dimanche 2 avril à 18 h

